



MONTELMAR - VENDREDI 28 AVRIL 2023
JOURNEE REGIONALE DE FORMATION
 « Le bien-être de l'enfant »

Organisatrice :
 Mme ACHOUR Lamya
 Déléguée Régionale ANAP
 E-mail : manelle42@hotmail.fr
 Tél : 06 25 58 29 99

Lieu de formation :
 Groupe Hospitalier Porte de Provence
 Site Montélimar
 Quartier Beausseret
 26200 MONTELMAR

Objectifs :
 Approfondir les connaissances et/ou perfectionner les pratiques professionnelles relatives aux thématiques du programme suivant :
 « Le bien-être de l'enfant »

Première partie : Les bains de «Sonia»	Troisième partie : Le confort digestif de l'enfant
Deuxième partie : Prise en charge du nouveau-né en ostéopathie	Quatrième partie : Le massage du prématuré et du nouveau-né

PUBLIC VISÉ
 Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de Puériculture exerçant dans les services et/ou établissements accueillant des enfants sains, malades ou porteurs de handicap. **Les stagiaires devront être à jour de leur adhésion 2023 à l'ANAP.**

PRÉ-REQUIS
 Les stagiaires doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : CAFAP - DPAP - DEAP.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES
 Les thèmes abordés entrent dans le cadre du perfectionnement des compétences et des connaissances initiales dispensées selon le référentiel de formation de l'auxiliaire de puériculture. Utilisation de supports type diaporama, powerpoint®, vidéos. Échanges et partages des expériences, questions/réponses entre stagiaires et formateurs. Un document pédagogique est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION
 L'évaluation, sous forme de questionnaire écrit, portera sur le déroulement de l'action. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

QUALITÉS DES FORMATEURS
 Les intervenants (cf. le programme) sont choisis pour leur compétence et leur travail quotidien en coordination avec les auxiliaires de puériculture.

DURÉE DE LA FORMATION
 Formation non qualifiante en présentiel
 Durée : 1 jour - de 8h30 à 17h30

TARIF DE LA FORMATION
 50€ (hors adhésion ANAP 2023 obligatoire pour chaque stagiaire).



MONTELMAR - VENDREDI 28 AVRIL 2023
JOURNEE REGIONALE DE FORMATION
 « Le bien-être de l'enfant »

Organisatrice :
 Mme ACHOUR Lamya
 Déléguée Régionale ANAP
 E-mail : manelle42@hotmail.fr
 Tél : 06 25 58 29 99

Lieu de formation :
 Groupe Hospitalier Porte de Provence
 Site Montélimar
 Quartier Beausseret
 26200 MONTELMAR

Objectifs :
 Approfondir les connaissances et/ou perfectionner les pratiques professionnelles relatives aux thématiques du programme suivant :
 « Le bien-être de l'enfant »

Première partie : Les bains de «Sonia»	Troisième partie : Le confort digestif de l'enfant
Deuxième partie : Prise en charge du nouveau-né en ostéopathie	Quatrième partie : Le massage du prématuré et du nouveau-né

PUBLIC VISÉ
 Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de Puériculture exerçant dans les services et/ou établissements accueillant des enfants sains, malades ou porteurs de handicap. **Les stagiaires devront être à jour de leur adhésion 2023 à l'ANAP.**

PRÉ-REQUIS
 Les stagiaires doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : CAFAP - DPAP - DEAP.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES
 Les thèmes abordés entrent dans le cadre du perfectionnement des compétences et des connaissances initiales dispensées selon le référentiel de formation de l'auxiliaire de puériculture. Utilisation de supports type diaporama, powerpoint®, vidéos. Échanges et partages des expériences, questions/réponses entre stagiaires et formateurs. Un document pédagogique est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION
 L'évaluation, sous forme de questionnaire écrit, portera sur le déroulement de l'action. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

QUALITÉS DES FORMATEURS
 Les intervenants (cf. le programme) sont choisis pour leur compétence et leur travail quotidien en coordination avec les auxiliaires de puériculture.

DURÉE DE LA FORMATION
 Formation non qualifiante en présentiel
 Durée : 1 jour - de 8h30 à 17h30

TARIF DE LA FORMATION
 50€ (hors adhésion ANAP 2023 obligatoire pour chaque stagiaire).





MONTELMAR - 28 AVRIL 2023 - DOSSIER D'INSCRIPTION

Siège Social ANAP : 22, chemin de Camalet – 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ

Email : assoanap@gmail.com

SIRET 401 476 288 00048 – Code APE 8559A – Association loi 1901

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 72 64 03754 64 - Id.Datadock 0051080

Certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation

À remplir par le stagiaire
et l'employeur (si prise en charge de ce dernier)
À retourner, impérativement, au siège social de l'ANAP,
avant le 20 avril 2023.

Conformément aux conditions d'inscription énoncées précédemment.

Auxiliaire de Puériculture

Mme Mlle M.

N° Adhésion ANAP :

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél :

E-mail :

Employeur (à remplir en cas de prise en charge)

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél :

E-mail :

Cachet de l'employeur :



MONTELMAR - 28 AVRIL 2023 - DOSSIER D'INSCRIPTION

Siège Social ANAP : 22, chemin de Camalet – 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ

Email : assoanap@gmail.com

SIRET 401 476 288 00048 – Code APE 8559A – Association loi 1901

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 72 64 03754 64 - Id.Datadock 0051080

Certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation

À remplir par le stagiaire
et l'employeur (si prise en charge de ce dernier)
À retourner, impérativement, au siège social de l'ANAP,
avant le 20 avril 2023.

Conformément aux conditions d'inscription énoncées précédemment.

Auxiliaire de Puériculture

Mme Mlle M.

N° Adhésion ANAP :

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél :

E-mail :

Employeur (à remplir en cas de prise en charge)

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél :

E-mail :

Cachet de l'employeur :